

Les libertés face aux transformations de la société

Une société plus libertaire ou un déplacement des interdits ?

Si les sociétés démocratiques, au contraire des sociétés holistes, sont censées permettre aux individus une très grande liberté dans leurs comportements, l'observation des situations concrètes amène à relativiser sensiblement cette latitude. Outre par un foisonnement de règlements que le poids de la coutume rendait jadis inutile, nos attitudes se trouvent aussi codifiées, et ce de manière largement inconsciente, par la simple présence des autres. L'étude de la pratique du *topless* à la plage est à cet égard particulièrement instructive, une très subtile mécanique de regards et de sensations déterminant les phases de déshabillage/rhabillage. Cette production collective de normes se retrouve dans bien d'autres fonctionnements et amène à constater l'ambivalence de nos sociétés démocratiques, garantissant théoriquement la possibilité de conduites très diversifiées mais se montrant en fait tout à fait expertes pour produire des normes et les faire respecter. Pour autant, explique Jean-Claude Kaufmann, il serait excessif de conclure au caractère illusoire des libertés dans ces sociétés car, à ceux qui ont la force et le courage d'en profiter, elles offrent de réelles potentialités libertaires.

C. F.

Les libertés offertes par les sociétés démocratiques sont marquées par une ambiguïté intrinsèque : elles sont à la fois véritables et (en partie) illusoires. Elles prennent leur source dans l'univers de la représentation qui, en les proclamant, parvient à forcer le réel, mais sans jamais que ce dernier atteigne la pureté des principes affichés. Par de discrets mécanismes pervers, de nouvelles limites aux libertés sont même massivement introduites, jusqu'à déboucher sur le paradoxe d'aujourd'hui où la production normative est devenue une activité beaucoup plus importante que dans les sociétés anciennes.

Il n'y a là en fait rien d'étonnant. L'autonomie individuelle propre aux sociétés démocratiques induit nécessairement une activité sociale de fabrication de normes et de règlements divers, infiniment plus intense que dans une société où les institutions déroulent leurs programmes établis et construisent les individus conformément à ceux-ci.

De nouvelles règles du jeu

La société d'aujourd'hui est communément qualifiée d'« individualiste », car l'individu y est roi, maître de ses choix et d'un futur qui a cessé d'être un destin. Elle s'oppose aux sociétés traditionnelles, que Louis Dumont (1983) qualifia de « holistes ». Les sociétés holistes sont celles où la totalité sociale englobe l'individu. Cette rupture historique opposant deux modèles du fonctionnement social a été remise en cause depuis peu, certains arguant que l'individu n'est pas aussi libre qu'on l'imagine dans les sociétés individualistes, et qu'il l'était sans doute plus qu'on ne le croit dans les sociétés holistes. Il y a là un malentendu qu'il faut dissiper, une confusion entre les règles du jeu officielles et la situation concrète de la personne. L'individu est en effet infiniment moins libre qu'il ne le croit dans la société individualiste. La rupture historique dont il s'agit ne porte pas sur les individus concrets mais sur les règles du jeu social ; ce qui avait d'ailleurs été clairement souligné par Louis Dumont. Dans la société holiste, les individus sont pris dans des cadres collectifs, le plus souvent religieux, qui leur donnent des réponses communes. Leur conscience personnelle est « accrochée à l'extérieur » (Vernant, 1996, p. 226). Aujourd'hui au contraire, c'est à l'individu lui-même de choisir et de choisir encore, dans tous les domaines. Entre mille produits, mille idées, mille manières de faire, mille principes moraux ou mille personnes. Il est non seulement libre de choisir, mais surtout tenu de choisir. Dans une parfaite injonction contradictoire, il est obligé d'être libre de choisir. Liberté si épuisante mentalement qu'il tente très souvent de la fuir dans la vie courante.

Le modèle du développement social est dorénavant celui de l'individu démocratique, libre de ses choix. Il ne s'agit cependant que d'un modèle, de plus en plus prégnant certes, mais inapplicable dans son intégralité. Prenons l'exemple de la réflexivité, ce regard sur soi que chacun pose désormais, nourri de la masse grandissante

des informations véhiculées par les médias. Anthony Giddens (1987) a souligné son rôle central dans la période la plus récente de la modernité. Mais une réflexivité totale et permanente est strictement impossible ; la vie deviendrait un enfer d'interrogations sans fin, ruinant la capacité d'agir. Car le corps ne peut se mouvoir que dans un cadre d'évidences. Nous sommes donc condamnés à fermer en permanence l'infini des possibles. Plus les questions se multiplient, plus il nous faut au contraire nous blottir dans nos évidences personnelles. Dans une enquête que j'avais conduite sur les pratiques alimentaires contemporaines (Kaufmann, 2005), j'avais été frappé de constater la montée d'une pensée de type magique au cœur de la modernité la plus avancée, chacun idolâtrant tel ou tel aliment (qui le poireau, qui le pamplemousse), pour se protéger des questionnements fissionnels. La majeure partie de l'activité cognitive inscrite dans la vie ordinaire consiste aujourd'hui à tenter de limiter la pensée critique. Nous sommes contraints de fixer nous-mêmes de strictes limites à notre liberté de penser. Ceci dans l'univers de notre vie privée, pourtant réputée pour l'immensité des libertés qu'elle autorise. Que dire alors de l'espace public, là où notre liberté personnelle croise celle des autres !

Coutumes et règlements

Les instruments de la contrainte sociale ont changé de nature et de forme en quelques siècles. Dans la société traditionnelle, les hiérarchies institutionnelles se croisaient avec le contrôle mutuel des individus pour imposer les mœurs comme allant de soi. Le poids du social étant souvent plus important que le droit écrit pour y parvenir. Si l'on prend l'urbanisme, rien n'interdisait de construire sa maison à son idée ; mais la coutume voulait que l'on choisisse l'ardoise au Nord et la tuile au Sud. Aujourd'hui, au contraire, le désir d'originalité est si grand que les règles d'urbanisme deviennent toujours plus nombreuses et précises pour le contraindre.

La modernité démocratique se caractérise par un double mouvement : l'affirmation d'un nouvel espace de liberté individuelle, et une réglementation écrite détaillée, fixant les interdits et codifiant les peines. Nous sommes libres, mais à l'intérieur d'un périmètre réglementaire au-delà duquel nous sommes strictement sanctionnés. Libres de chanter dans la rue (pas trop fort quand même) ; pas de la traverser en dehors du passage piétons. Le villageois du XVIII^e siècle serait étonné de cette discipline nouvelle. Il le serait encore plus de découvrir la très longue liste des interdits réglementaires. Moins par l'importance des sanctions (la société traditionnelle avait la main très lourde pour certains délits) que par le caractère pointilleux et systématique des lois et règlements en tous genres.

La société moderne a surtout la phobie du risque, de tous les risques (Beck, 2001). Dès que pointe le moindre risque, les règlements pleuvent pour le prévenir ou le combattre. Danger sur la route ? L'alcool est mesuré avec précision, dans l'air exhalé ou par une prise de sang, et le contrevenant

sévère peut encourir la prison. Notre villageois (qui pouvait boire sans compter avant de conduire sa charrette) serait encore plus étonné par la puissance de la mobilisation institutionnelle et la sophistication de l'appareillage technique du contrôle.

Notre fascination pour la liberté, historiquement nouvelle, détourne notre regard de la masse grandissante des interdits promulgués par la loi, ou par toutes sortes d'institutions. J'ai déjà donné l'exemple de l'alimentation. Quand des injonctions pleuvent d'on ne sait trop quelles hauteurs bureaucratiques, presque ridicules dans leur énigmatique précision (« Mangez cinq fruits et légumes par jour ! »), ce diktat ne provoque aucune hostilité dans la population, bien au contraire. Rien n'est pire en effet que l'incertitude, et tout repère est bon à prendre (quitte bien sûr à le suivre de loin, à sa manière personnelle). Face à la restriction de nos libertés, nous sommes des victimes consentantes.

Il serait possible de dresser un inventaire de l'immense arsenal réglementaire qui, de plus en plus, de façon précise et efficace, limite le périmètre de notre liberté officielle. Ce travail serait des plus salutaire tant nous sommes aveuglés par les principes qui nous éclairent ; nous n'avons d'yeux que pour notre liberté. On se contentera ici de s'intéresser à autre point, dont nous avons encore moins conscience, et dont l'observation est particulièrement intéressante.

L'immensité des nouveaux interdits sanctionnés par la loi apparaît comme une sorte de prix à payer pour que se dégagent les nouveaux espaces de liberté radicale propres à la modernité. La vie offre deux faces : d'un côté ce qui est interdit (avec une précision extrême) et sanctionné ; de l'autre la liberté. Établir des relations sexuelles avec un mineur consentant de 17 ans et demi est un délit passible de lourdes peines ; âgé de six mois de plus, tout est permis ou presque.

C'est justement sur ce « presque » que je voudrais maintenant pointer l'analyse. Au cœur des espaces officiels de la plus grande liberté. Je m'appuierai pour cela sur une enquête (Kaufmann, 1995) dont le terrain (les comportements balnéaires) pourra sembler restreint, mais que j'avais délibérément choisi pour son caractère révélateur du nouveau mode de production des normes. Sans oublier les fréquentes utilisations métaphoriques où l'image de la plage illustre l'idée de liberté. En mai 1968 par exemple, les manifestants parisiens avaient lancé ce mot d'ordre poétique : « Sous les pavés, la plage ! ». Ils évoquaient celle-ci comme un symbole de bonheur, mais surtout de liberté. Elle se présente en effet comme très emblématique de ces espaces ouverts de la modernité avancée où l'existence semble moins contrainte. Or l'enquête révèle ce paradoxe : moins les normes sont obligatoires, plus l'activité principale des gens est d'en produire de nouvelles, jusqu'à l'obsession de la normalité. Paradoxalement, le moindre écart est sans doute davantage scruté que dans une institution plus disciplinaire, car il est subtilement et activement utilisé dans le processus continu de production normative. La société de liberté est celle où, plus que jamais, l'on produit (discrètement) des normes. Il est interdit d'interdire certes, et chacun a le droit de faire un pas de travers. Mais il le paye d'une pression

discrète, qui doit l'inciter à rentrer dans le rang. « Chacun fait ce qu'il veut, mais... ». La société contemporaine invente un mode de fonctionnement structurellement basé sur un double langage. Voyons cela plus en détail.

« Chacun fait ce qu'il veut, mais... »

Tout n'est pas possible sur la plage, certains comportements y sont même codifiés avec une précision étonnante ; le jeu des corps obéit à des règles secrètes. Les estivants en ont d'ailleurs une conscience diffuse. Mais ils cherchent à ne pas se l'avouer, pour jouir au maximum de l'idée de la liberté balnéaire. Ainsi, alors qu'ils observent avec attention autour d'eux pour saisir les évolutions normatives (qui ne cessent de changer), ont-ils l'impression de ne pas observer vraiment. La plupart des femmes qui enlèvent leur haut de maillot, par exemple, ne procèdent à ce déshabillage qu'après un temps de latence où elles mènent une rapide enquête non consciente sur l'acceptabilité sociale de leur geste. Elles regardent à droite et à gauche, sans trop s'en rendre compte, pour saisir des scènes pleines d'enseignements sur les normes en vigueur à cet endroit et à ce moment précis.

Il est possible de décomposer les phases de la procédure. La phase 1 est dominée par le regard, qui lui-même est d'ailleurs strictement codifié socialement. De la même manière que la personne qui regarde n'a que très peu conscience d'observer vraiment, ceux qui la voient regarder ne doivent pas être incités à penser qu'elle les observe. Le regard ne doit donc jamais se faire insistant ni scrutateur. Il doit notamment éviter de fixer, se contentant de voguer avec légèreté et détachement sur le paysage, effectuant sa cueillette d'images informatives sans le montrer.

La phase 2 se structure autour des images recueillies. Du point de vue des personnes observées, il ne s'agit pas d'images, mais de leurs corps bien concrets, en particulier des postures précises qu'ils adoptent. Ils donnent à voir des mises en scène corporelles. Le travail d'élaboration normative commence par le regard, qui se porte sur d'autres corps pour en tirer une information intuitive. Prenant la forme d'images, qui ne vont pas tarder à parler activement au propre corps de qui les visionne.

La phase 3 est marquée par une alchimie beaucoup plus intime : le recoupement des informations recueillies, en évitant de remonter à la conscience, se traduit en sensations diverses faisant travailler le corps dans toute son épaisseur sensible et charnelle. La femme « sent » qu'elle peut enlever son haut de maillot, notamment parce que le désir de nudité n'est plus entravé par aucune gêne ni angoisse. Le corps doit en effet être apaisé pour que s'opère le passage à l'acte.

La phase 4 enfin produit un déplacement normatif. Car en enlevant son haut de maillot, celle qui était dans un premier temps observatrice se fait à son tour actrice majeure de ce qui se joue collectivement. Par ses prises de position corporelles, elle envoie des informations fortes

au restant de la plage, qui enregistre les ajustements à opérer. Malgré la somnolence ambiante, les réactions sont généralement rapides. Il suffit parfois d'un nuage masquant le soleil pour que les limites du possible se restreignent subitement par l'entremise d'un enchaînement mimétique croisant regards, postures et sensations.

Une production collective et non consciente des normes

L'injonction au rhabillage, qui correspond à une réduction de la norme autorisée, est particulièrement intéressante à analyser. Elle résulte de deux modalités principales : par le regard ou les sensations. Soit la femme a observé et recueilli des indices, comme dans la phase 1 (mais signalant ici une restriction des possibles). Soit elle a « senti », comme dans la phase 3, une alchimie intérieure (mais allant ici dans le sens d'un trouble). Cette sensation faiblement consciente est très mal identifiée. Ainsi, invoquant les alternances de soleil et de nuages, certaines femmes ayant remis leur haut de maillot déclarent que c'est parce qu'elles avaient froid (alors qu'il est peu probable que les quelques centimètres carrés de tissu aient suffi à les réchauffer). En réalité un facteur nouveau est intervenu dans la redéfinition de la situation, un type de regard différent, non plus passif et observateur, mais discrètement actif et socialement prescripteur.

Les individus intériorisent avec une facilité étonnante le code du regard balnéaire : ils zappent et glissent sur toutes choses avec détachement sans donner l'impression d'observer. Ils ne peuvent cependant s'empêcher d'avoir le regard accroché par un détail dans certaines circonstances, incapables alors de réprimer une fixation brève mais suffisante pour être perçue par le regardé. L'exemple typique est celui du handicapé, qui attire sur son passage les mouvements oculaires involontaires, surtout s'il se rend à la plage (et d'ailleurs pour cette raison, il ne s'y rend que rarement). Pourtant la théorie officielle proclame « Chacun fait ce qu'il veut ». Dans le secret des images et des sensations échangées toutefois, se joue une tout autre partie, où sont au contraire définies des normes de comportement : chacun fait ce qu'il veut, mais le moindre écart à la norme est immédiatement sanctionné. Le regard réflexe est le gendarme inconscient de cette normalité. Il prouve que des normes ont bel et bien été enregistrées par l'individu qui croit se référer à la seule théorie officielle de la liberté et de la tolérance. Le réflexe oculaire lui signale qu'il a repéré un comportement sortant de la normalité collectivement définie. Certes il va très vite détacher son regard, et souvent faire effort sur lui-même pour se convaincre que chacun peut vraiment faire ce qu'il veut, voire que les comportements atypiques sont des variations nécessaires dans nos sociétés trop uniformes. Il n'en reste pas moins que son regard se sera fixé, que par ce seul fait il aura envoyé un message très fort malgré la brièveté de la fixation.

Le réflexe oculaire est perçu plus ou moins distinctement par la personne visée. Parfois il peut déclencher une réflexion consciente. La femme qui sur la plage a enlevé son haut de maillot le prend alors comme une donnée supplémentaire dans son travail d'information par le regard. Mais la plupart du temps il n'est vu que du coin de l'œil, sans trop y penser. Le message est transmis sans passer par la conscience, créant du trouble dans les sensations, et se manifestant par une perte de l'aisance. Le respect d'une norme de comportement se mesure par l'aisance corporelle. Certes il existe des défauts d'aisance et des gênes qui sont dues à d'autres facteurs, notamment à une histoire personnelle et familiale. Mais pour une même personne, les variations résultent pour l'essentiel de la distance aux normes ; sorte de baromètre sensoriel qui rappelle aux disciplines de l'ordre social. Sans jamais rien imposer. Il est toujours possible de ne pas respecter les normes (d'autant qu'elles ne sont pas explicites) puisque « chacun fait ce qu'il veut ». Il y a toutefois un prix à payer : la perte d'aisance corporelle et de « naturel », l'effort permanent pour affronter le contrôle et le soupçon de la société. Qui ne dit rien mais n'en regarde pas moins en silence. Qui parle en réalité très fort par ses regards.

Le double langage des sociétés démocratiques

L'aisance corporelle et la fluidité des gestes indiquent la normalité bien au-delà des seuls espaces réglementant le jeu des corps, comme à la plage. Nos sociétés individualistes-démocratiques sont devenues d'immenses machineries à continuellement fabriquer du normal. Plus les individus démultiplient leurs capacités de choix dans tous les domaines, plus l'angoisse normative devient obsessionnelle. Les procédures étudiées sur la plage, faisant intervenir regards, postures, sensations, et centralement régulées par l'aisance, se retrouvent à la base d'un très grand nombre de productions collectives de normes, y compris quand elles traitent en apparence de questions moins strictement corporelles.

Prenons les formes de la vie privée. Elles se diversifient actuellement (couples homosexuels, couples non-cohabitants, familles monoparentales, familles recomposées, etc.). Officiellement bien sûr, « chacun fait ce qu'il veut ». Mais une femme célibataire de 35-40 ans sentira monter la pression sociale autour d'elle, lui enjoignant de se conformer à une normalité qui tout en n'étant pas obligatoire rend quand même la vie plus facile, en baissant la charge mentale et en créant les conditions d'une évidence tranquille des actions publiques les plus ordinaires. Plus elle se questionne sur sa normalité, plus elle sentira les regards s'accrocher sur elle, y compris quand ce n'est pas le cas, comme dans une file d'attente devant un cinéma. Le regard normalisateur n'opère en réalité que dans certains contextes marqués par une forte socialisation amoureuse ou familiale (Saint-Valentin, jardins publics au printemps, dimanches, Noël, mariages,

vacances, etc.). Au restaurant par exemple, la personne seule placée à sa petite table en retrait, attire sur elle quelques regards (à peine perçus par les regardants, pesant des tonnes pour les regardés) d'autant plus porteurs d'un message social que les autres tablées sont groupales et bruyantes. À ce point du processus de socialisation, et à la différence de la plage, quelques petites phrases plus explicites peuvent se surajouter aux regards (remarque du serveur, plaisanterie se voulant aimable de la table voisine, etc.). Phrases se développant en véritables argumentations dans des cercles de socialisation plus rapprochée (collègues de travail, amis, et surtout famille). Ces interventions plus langagières débouchent sur une même fragilisation de l'évidence de soi, marquée par une perte d'aisance corporelle, et fonctionnant comme baromètre de l'écart aux normes. La facilitation des gestes conditionnée par l'aisance corporelle est un régulateur social du respect des normes, normes qui sont de plus en plus implicites dans les espaces officiels de la liberté propres à la modernité. Plus la liberté théorique est proclamée (« Chacun fait ce qu'il veut »), plus l'alchimie corporelle (associant images de soi et sensations) devient centrale dans la production normative. L'interaction entre images de soi et sensations tend à se constituer en facteur primordial de la fabrication des normes.

Des illusions libertaires ?

Une société ne peut fonctionner sans normes ; seules changent les formes de ces dernières. Les sociétés individualistes-démocratiques séparent en deux le fonctionnement normatif. D'un côté l'espace des interdits, quadrillé par des procédures réglementaires toujours plus pointilleuses, parfois sévèrement répressives. De l'autre les espaces officiels de la liberté (où chacun est censé faire comme bon lui semble), en fait discrètement régis par des normes implicites, socialement fabriquées par le jeu collectif des acteurs en présence.

J'ai délibérément développé un exemple (la plage) où, par l'effet du rapprochement des corps dénudés, le double langage est particulièrement contrasté, et très opérant dans ses deux modalités contradictoires. Une analyse plus systématique aurait permis de distinguer des variantes du « chacun fait ce qu'il veut, mais... » dans différents contextes. Ainsi dans le domaine de l'expression et de l'opinion, chacun peut-il penser et dire ce qu'il veut, mais... Outre les paroles interdites et punies par la loi, le règne du politiquement correct est infiniment plus profond et prégnant qu'on ne le pense souvent. Dans le seul petit domaine des sciences sociales, gare à l'impudent qui ne se conforme pas strictement aux canons imposés, y compris dans les formes d'écriture. Certes il est libre de faire autrement, quelques bonnes âmes loueront même son courage et son originalité, mais sa carrière académique court de grands risques.

Dans le jeu des différents espaces emboîtés, structurant chacun de façon spécifique le double langage propre aux

sociétés démocratiques, Internet apporte sans conteste une particularité. Par l'anonymat et les mises à distance qu'il autorise, il permet en effet, plus que nulle part ailleurs, au principe de liberté de sembler s'affirmer sans contrepartie normative. Dans une enquête en cours sur les rencontres amoureuses en ligne, j'ai constaté combien il était pour cette raison massivement utilisé, permettant de desserrer l'étreinte des contrôles sociaux ancrés dans les communautés réelles. Ainsi, plus l'institution familiale limite les marges de manœuvre, comme dans le monde musulman notamment, plus Internet est exploité pour élargir l'horizon de la liberté personnelle (Bozon, 2008 ; Pearl Kaya, 2009). Il apparaît comme un « monde à côté » (Miller, Slater, 2000) ouvrant sans entraves tous les possibles et permettant de travailler le monde réel. Hélas pour la liberté, même dans cet espace plus symbolique encore que la plage de l'absence de contraintes, les discrets mécanismes normatifs sont à l'œuvre. Spécialement dans tous les lieux de débat (forums, chats, commentaires de blogs, etc.), qui se donnent sans le savoir comme objectif prioritaire de définir une nouvelle morale dans notre monde sans repères. Peut-on coucher le premier soir d'une rencontre ? Une ligne relativement claire recueille une large majorité de réponses : oui si c'est uniquement pour le plaisir, non si l'on est amoureux. Une fois cela posé, viennent de forts distinguos séparant hommes et femmes. Ces dernières, admirées quelque temps auparavant sur la Toile lorsque leur ton était décomplexé

et entreprenant, se voient soudainement stigmatisées dès que leur comportement audacieux est placé dans un autre contexte, en relation avec une hypothèse d'engagement durable. Les termes employés (« putain », « salope ») pouvant même atteindre une violence étonnante. Bien sûr les femmes peuvent mener leur vie à leur guise (chacun fait ce qu'il veut). Mais sur la Toile comme ailleurs, la liberté ne représente qu'une moitié de la vérité.

L'importance des limites à la liberté, y compris dans les espaces se proclamant les plus ouverts comme Internet, doit-elle conduire à conclure à son caractère illusoire ? Il y a là un pas qu'il me semble exagéré de franchir. Car les deux versants contradictoires du double langage sont tout aussi effectifs. Face à la discrète construction de normes implicites réduisant les horizons du possible, les principes explicitement proclamés ouvrent réellement des potentialités libertaires. Certes il y a des « mais... ». Pourtant, s'il est prêt à en payer le prix et s'il a la force de volonté nécessaire, chacun, à l'intérieur des cadres autorisés par la loi, peut effectivement trouver le moyen de faire, plus ou moins, ce qu'il veut. La liberté, dans les sociétés individualistes-démocratiques, est une illusion productrice de réalité.

Jean-Claude Kaufmann,
Sociologue, directeur de recherche au CNRS,
CERLIS, Université Paris Descartes

Liberté/libertés
Cahiers français
n° 354

Les libertés
face aux
transformations
de la société

69

Pour en savoir plus

Beck U. (2001) [1986], *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

Bozon M. (2008), « Pratiques et rencontres sexuelles : un répertoire qui s'élargit », dans Bajos N., Bozon M., *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

Dumont L. (1983), *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil.

Giddens A. (1987), *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF.

Kaufmann J.-C. :

- (1995), *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Nathan.

- (2005), *Casseroles, amour et crises. Ce que cuisiner veut dire*, Paris, Armand Colin.

Miller D., Slater D. (2000), *The Internet : An Ethnographic Approach*, Oxford, Berg Publishers.

Pearl Kaya L. (2009), « Dating in a Sexually Segregated Society : Embodied Practices of Online Romance in Irbid, Jordan », *Anthropological Quarterly*, vol. 82, n° 1.

Vernant J.-P. (1996), *L'individu, la mort, l'amour*, coll. « Folio-Histoire », Paris, Gallimard.